

Louise de Marillac

éducatrice des Filles de la Charité ¹

Quelques semaines avant la fondation de la Compagnie des Filles de la charité, en octobre 1633, Vincent de Paul écrit à Mademoiselle Le Gras. Cette lettre souligne tout le rôle éducatif de la future responsable de ces paysannes, désireuses de vivre en communauté pour mieux servir Dieu et les pauvres. Les termes utilisés par Vincent de Paul sont à prendre dans le sens qu'ils ont au XVII^e siècle :

*"Il faut les dresser à la connaissance des solides vertus avant que de les employer"*²

"Dresser" signifie alors instruire, élever, éduquer. L'être humain a toujours besoin de développer sa personnalité : il est appelé à grandir en humanité, à devenir de plus en plus lui-même. Le mot "Vertus" est à prendre dans son sens originel d'énergie morale, de forces avec lesquelles l'être humain tend vers le bien. "Connaître" désigne tout à la fois le savoir intellectuel et l'expérience vécue.

En novembre 1633, Louise de Marillac a encore très présente à l'esprit l'admirable figure de Marguerite Naseau, décédée en février de la même année, et dont Vincent de Paul dira :

*"Elle a montré le chemin aux autres."*³

Louise de Marillac a souvent rencontré Marguerite Naseau . Au cours de ses échanges avec elle, en la regardant vivre au jour le jour dans les Confréries de la Charité, Louise a repéré des lignes de force qui ont fait d'elle une vraie Servante des pauvres, une vraie Fille de la Charité.

• *Marguerite se révèle une femme libre :*

- dans son village de Suresnes, elle a su résister aux instances de son entourage et elle a maintenu, contre vents et marées, son choix de vie : elle est demeurée volontairement célibataire
- elle a su garder son calme, maintenir ses objectifs malgré les railleries de son entourage *"Les villageois se moquaient d'elle et la calomniaient"*⁴ : pourquoi perdre son temps à apprendre à lire aux filles, pourquoi passer du temps à s'occuper de garçons pour les préparer à la prêtrise ?
- elle a vécu très libre face à l'argent. Elle a raconté à Louise de Marillac que *"Dieu pourvoyait à ses besoins sans qu'elle y pensât"*⁵.

• *Marguerite est une femme responsable*

- ce qu'elle entreprend, elle le mène jusqu'au bout. Elle a décidé d'apprendre à lire. Elle s'y tient, voit Monsieur le Curé ou le vicaire de sa paroisse, interroge les passants. Elle a perçu la nécessité d'instruire les autres. *"Quand elle sut ... elle eût dévotion de montrer aux autres..."*⁶ . Elle parcourt les villages pour enseigner ce qu'elle a appris, elle prend le temps de former quelques maîtresses pour poursuivre son action.

- lorsqu'elle rencontre Vincent de Paul et qu'elle entend l'appel à servir les pauvres malades, elle choisit d'y répondre. Elle en assume librement les exigences et les conséquences. Elle accepte de ne plus décider seule : *"elle fut mise sous la direction de Mademoiselle Le Gras"*⁷ . Elle accepte aussi une nouvelle formation *"on lui apprend à donner des remèdes et à rendre tous les services nécessaires"*⁸

¹ Session européenne des Filles de la Charité - juillet 1993

² Vincent de Paul à Louise de Marillac – septembre-octobre 1633 – Doc 101

³ Conférence de juillet 1642 – Conf. 53

⁴ Conférence de juillet 1642 – Conf. 52

⁵ Conférence de juillet 1642 – Conf. 52

⁶ Conférence du 25 décembre 1648 – Conf. 302

⁷ Conférence du 13 février 1646 – Conf. 166

⁸ Conférence du 24 février 1653 – Conf. 398

- elle vit d'une manière responsable sa propre mort. Elle comprend vite qu'elle est atteinte de la peste. Sereinement, elle part à l'hôpital Saint Louis. *"Elle dit adieu à la soeur qui était avec elle comme si elle eût prévu sa mort, et s'en alla à Saint Louise, le coeur plein de joie et de conformité à la volonté de Dieu"*⁹

L'action de Louise de Marillac auprès des nombreuses Filles de la Charité s'inspirera de la forte personnalité de Marguerite Naseau. Elle aura pour objectif de conduire les Soeurs sur :

- * un chemin de liberté
- * un chemin de responsabilité

Un chemin de liberté

Louise de Marillac, au cours de ses retraites, réfléchit souvent sur la création de l'homme et sa relation à Dieu. Elle constate qu'en tout être humain existent deux forces qui s'opposent :

- une force de pesanteur qui le tire vers le bas, vers l'esclavage (le serpent rampe sur la terre.
- une force ascensionnelle qui l'invite à croître vers cette ressemblance divine que le Créateur lui propose.

Méditant sur l'Incarnation, un de ses thèmes favoris, Louise de Marillac remarque combien Dieu, pour exprimer la profondeur de son amour, a voulu *"une union inséparable"* de la nature divine à la nature humaine. Elle réfléchit sur l'attitude de l'homme face à son Créateur :

*"Cette union est ... celle du Créateur avec sa créature, (mais) tous n'en sont pas participants, à cause de la volonté libre qui est demeurée en l'homme de se perdre, suivant la malignité de ses inclinations et persuasions de l'esprit mauvais, ou de se sauver par la grâce de l'application des mérites du Fils de Dieu."*¹⁰

Dieu n'a pas donné à l'homme une liberté toute faite : ce "donné imposé" ne serait pas liberté. Mais Dieu a créé l'homme en possibilité de liberté, en possibilité de choisir de se rendre libre lui-même.¹¹ Le péché, c'est consentir à l'esclavage de ses mauvaises inclinations, c'est renoncer à construire sa liberté. La liberté humaine est toujours à faire, elle est en devenir.

Louise de Marillac qui sait que la conquête de la liberté est une rude exigence, va, tout au long de sa vie, aider les Soeurs à la construire, à la développer, tant au niveau de leur être que de leur agir.

Liberté de l'être

L'action éducatrice de Louise rejoint les données de la psychologie moderne : elle vise à aider les Soeurs à prendre conscience de leur être profond, à connaître les forces, les passions qui les habitent. Mais l'action éducatrice de Louise est motivée par sa relation au Dieu Amour.

Consentir à ce que l'on est

Les toutes premières Filles de la Charité sont, comme Marguerite Naseau, des paysannes, des filles provenant des petits villages de l'Ile de France : Elisabeth Martin est originaire d'Argenteuil, Madeleine Mongert de Sucy en Brie, Henriette Gesseume de Villers-sous-Leu, etc... Mais très vite, vont venir des paysannes originaires d'autres Provinces, aux coutumes et modes de vie bien différentes : Claude Brigitte vient de la Lorraine, Mathurine Guérin de la Bretagne, nombreuses sont les postulantes originaires de l'Anjou.

Puis se présenteront aussi des filles (et veuves) de la Bourgeoisie comme Françoise Carcireux, Elisabeth Hellot... des filles (et veuves) de la Noblesse comme Elisabeth Turgis (que Vincent de Paul appellera toujours Madame Turgis !), Anne Hardemont, Gabrielle Cabaret...

Dans la Compagnie des Filles de la Charité vont donc vivre des filles (des célibataires) et des femmes (des veuves), d'âge varié (certaines, comme Marie Moreau, sont admises dès l'âge de 16 ans, d'autres ont 30 ans et plus lors de leur admission), de milieu social et de culture très différents. Au XVII

⁹ Conférence de juillet 1642 – Conf. 53

¹⁰ Pensées sur l'Incarnation et l'eucharistie – E ; 776

¹¹ cf. Varillon, Joie de vivre, Joie de croire.

ème siècle, aucun lieu ne rassemble une telle diversité de personnes. Les Monastères accueillent principalement les demoiselles de la noblesse, seules les soeurs tourières (domestiques des Moniales) sont d'origine plus simple, le plus souvent des paysannes. Louise de Marillac, malgré cette diversité, demande à toutes de vivre en égalité, en "*uniformité*", sans faire paraître la classe sociale ou la région dont elles sont originaires.

Des différences sont pourtant très visibles. Certaines Soeurs comme Elisabeth Hellot, Mathurine Guérin, sont instruites, alors que beaucoup ne savent ni lire, ni écrire. Malgré tous leurs efforts, certaines n'arriveront jamais à lire (comme Geneviève Doinel) ou à dominer l'écriture (comme Marie Joly). Les Soeurs, venant de la campagne, sont rompues aux rudes travaux des champs. Faire le pain, cultiver la terre, couper le bois, rien ne leur fait peur. Depuis leur plus jeune âge, elles accomplissent ces tâches. Mais les filles de la noblesse n'ont jamais accompli de travaux manuels : elles avaient de nombreuses servantes pour ces humbles besognes.

Alors comment éviter comparaisons, conflits, mépris, jalousie ou tout simplement malaise personnel devant ce que l'autre a et que soi-même ne possède pas ? Louise de Marillac va apprendre aux Soeurs à se connaître personnellement, à découvrir leurs propres richesses, à accepter les différences reconnues en l'autre comme source d'enrichissement mutuel.

Dans les notes qu'elle a préparées pour la Conférence sur "la bonne estime de ses Soeurs", Louise parle de :

*"la grande difficulté que l'amour de notre propre estime oppose toujours à la pratique de cette vertu, par l'aveuglement qu'elle nous cause à notre égard, et envers le prochain, ce qui est cause que souvent nous jugeons tout autrement des intentions et actions de nos Sœurs que ce que qui en est véritable."*¹²

Elle propose un moyen pour acquérir un regard bienveillant envers ses Soeurs :

*"Un des moyens d'acquérir cette habitude (de la bonne estime de ses Soeurs), est de travailler à avoir une véritable connaissance de nous-mêmes, par l'expérience de nos fautes ordinaires."*¹³

L'expérience est maîtresse de vie : constater son comportement, ses réactions, permet de se mieux connaître. Mais Louise sait qu'il est difficile d'arriver à une vraie compréhension de soi-même : le regard se porte plus spontanément vers les erreurs, les fautes, le mal. Aussi propose-t-elle de

*"penser à l'excellence de l'être que Dieu nous a donné"*¹⁴.

Les fautes, les erreurs seront à regarder comme un moyen donné par Dieu pour mieux se connaître, pour acquérir une plus grande humilité. Elles doivent devenir un moyen de rendre grâce à Dieu. Madeleine Mongert, Soeur Servante à Angers, a bousculé sa communauté par une violente colère. Toute malheureuse de son comportement, elle a écrit sa peine à Louise de Marillac. Celle-ci lui répond

*"Mon Dieu, ma pauvre Sœur, je ne vous saurais celer que votre dernière lettre, touchant les fautes que vous m'avez mandées m'a fort affligée;... Il faut pourtant que je vous dise que je ne crois pas le mal si grand que vous me le faites paraître; consolez-vous donc, ma très chère Sœur, et ne regardez pas cette faute avec aigreur, mais admirez la bonté de Dieu de vous avoir souffert cette petite faute pour vous apprendre à vous humilier plus parfaitement que vous n'avez fait le passé."*¹⁵

Louise de Marillac pressent les problèmes relationnels qui se posent à la communauté d'Angers. Elle essaye de faire comprendre aux Soeurs la complexité de l'être humain et les invite à une grande compréhension mutuelle.

"Quand vous verrez en l'une ou en l'autre quelque défaut vous l'excuserez. Mon Dieu, mes chères Sœurs, que cela est raisonnable puisque vous faisons souvent de pareilles fautes, qu'il nous est bien nécessaire que nous soyons excusées. Si notre Sœur est triste, si elle est un peu chagrine, si trop prompte, si trop lente, que voulez-vous qu'elle y fasse, c'est son naturel. Et quoique souvent elle s'efforce à se surmonter, néanmoins elle ne peut pas empêcher que les inclinations ne paraissent souvent."

¹² Pensées sur la bonne estime de ses Sœurs – 5 janvier 1651 – Ecrits 779

¹³ Pensées sur la bonne estime de ses Sœurs – 5 janvier 1651 – Ecrits 779

¹⁴ De l'esprit intérieur nécessaire aux Filles de la Charité – Ecrits 814

¹⁵ Louise de Marillac à Madeleine Mongert – 27 juin 1645 – Ecrits 127

Et une Sœur qui la doit aimer comme elle-même, se devra-t-elle fâcher, l'en rudoyer, lui en faire pire mine ? O mes Sœurs, qu'il faut bien s'en garder, mais ne pas faire semblant de vous en apercevoir, ne pas contester contre elle, pensant que ce sera bientôt à votre tour que vous aurez besoin qu'elle-même fasse le semblable à votre égard. " 16

. Louise de Marillac connaît aussi la tendance de la nature humaine toujours prête à porter un jugement défavorable, critique sur tout ce qui la différencie de l'autre. Cette différence est vite qualifiée d'erreur et parfois elle est rejetée avec plus ou moins de violence.

A Nantes, la communauté est souvent secouée par des affrontements entre les fortes personnalités qui la composent. Louise souhaite que les Soeurs puissent acquérir un véritable support entre elles

"Je prie toutes nos Soeurs de... se renouveler dans l'esprit d'union et de cordialité que les Filles de la Charité doivent avoir, par l'exercice de cette même charité, qui est accompagnée de toutes les vertus chrétiennes, particulièrement celle du support les unes des autres, notre chère vertu. Je vous la recommande tant que je puis comme absolument nécessaire, puisqu'elle nous porte toujours à ne point voir les fautes d'autrui avec aigreur mais les excuser toujours nous humiliant. " 17

Une modification du comportement de sa soeur doit permettre de comprendre ses limites. Et cela renvoie chacune à sa limite personnelle, parfois bien difficile à accepter et à supporter. N'est-ce pas un moyen de pénétrer plus avant dans sa propre vérité. Refuser les talents, n'est-ce pas craindre d'être diminuée à nos propres yeux ? Louise souhaite que toute différence soit reçue non comme une agression personnelle, mais comme une complémentarité. La force de pesanteur qui est en tout être ne doit pas éclipser la force ascensionnelle qui l'oriente vers Dieu

Honorer la communion Trinitaire

Pour aider les Soeurs à assumer leur être profond, à consentir à ce qu'elles sont et à ce que sont les autres, Louise oriente leur regard vers le Dieu Trinité.

La vie Trinitaire est l'incomparable communion des trois personnes divines. Tout en étant parfaitement unies, elles sont parfaitement distinctes. Le Père n'existe qu'en se donnant tout entier au Fils. Le Fils n'existe qu'en étant élan d'amour vers le Père. Le Père et le Fils ne disparaissent pas dans l'Esprit Saint. L'amour qui est don et accueil appelle tout à la fois distinction et unité. En Dieu Trinité, chaque personne divine se donne l'une à l'autre en plénitude, chaque personne divine n'existe que dans un élan d'amour vers l'autre.¹⁸ Louise de Marillac souligne l'importance pour chaque Soeur d'entrer pleinement dans ce mystère de la vie Trinitaire. Elle écrit à Jeanne Lepintre, la Soeur Servante de Nantes :

"A toutes nos Sœurs ... dites que je leur recommande ... surtout le support et cordialité, pour honorer l'unité de la divinité en la diversité des personnes de la Sainte Trinité...." 19

Les deux Sœurs, partant pour la nouvelle implantation de Montreuil sur Mer dans le nord de la France, reçoivent de Louise de Marillac cette pressante recommandation :

"Elles se souviendront que les vraies Filles de la Charité pour bien faire ce que Dieu leur demande, ne doivent être qu'une; et parce que la nature corrompue nous a ôté cette perfection, nous séparant par le péché de notre unité qui est Dieu, nous devons par relation à la Sainte Trinité, n'être qu'un cœur et n'agir que en un même esprit ainsi que les trois Divines personnes." 20

En apprenant aux Soeurs à reconnaître et à accepter la différence dans l'autre, Louise de Marillac les achemine vers une prise de conscience de leur propre originalité, les invitant à y consentir et à en vivre librement.

Prendre conscience des forces qui habitent l'être humain

Le comportement humain est bien souvent orienté, à son insu, par des besoins ou des désirs plus ou moins conscients, des pressions pulsionnelles, des conflits intérieurs. Toutes ces forces internes qu'au XVIIème siècle on désigne par le mot "*passions*", risquent de provoquer des réactions mal contrôlées et

¹⁶ Louise de Marillac aux Sœurs d'Angers - - 26 juillet 1644- Ecrits 113

¹⁷ Louise de Marillac à Jeanne Lepintre à Nantes - Ecrits 312

¹⁸ cf. Varillon, Joie de vivre, Joie de croire

¹⁹ Louise de Marillac à Jeanne Lepintre – 1^{er} juin 1649 - Ecrits 288

²⁰ Règlement pour les Sœurs partant à Montreuil sur Mer – 1647 - Ecrits 764

d'entraver la liberté. Louise de Marillac enseigne aux Soeurs à discerner ces passions qui les habitent, qui les font agir, réagir : l'amour, la haine, l'ambition, la curiosité, le désespoir

Se laisser conduire instinctivement, aveuglément, par ses passions, c'est se laisser enchaîner, c'est perdre sa liberté, c'est nuire à la vie de son âme, explique Monsieur Vincent dans la Conférence du 6 juin 1656. Dans ses lettres, dans ses entretiens, Louise de Marillac s'efforce de montrer aux Soeurs les raisons des tiraillements qu'elles ressentent en elles-mêmes. Elle leur propose des moyens pour progresser vers un plus grand équilibre de vie.

L'affectivité

Elle attire plus particulièrement leur attention sur ce que nous appelons "l'affectivité", cette passion qui s'interpénètre si intimement au vécu. Une maîtrise de l'affectivité est indispensable, car elle conditionne la nature et la qualité du dialogue avec l'autre. Mal structurée, elle risque de provoquer des réactions de type émotionnel comme la colère, la tristesse ou la joie excessive, la peur ou la haine. Ces réactions peuvent aussi se traduire par un ébranlement psycho-physiologique avec apparition d'anxiété, d'insomnie, d'anorexie et d'état dépressif.

La communauté de Bernay est établie en septembre 1654. Les deux Soeurs qui la composent sont bien différentes. Barbe Angiboust, l'une des plus anciennes de la Compagnie (20 ans de vocation) a souvent été choisie par les Fondateurs pour de nouvelles fondations. Laurence Dubois, beaucoup plus jeune (6 ans de vocation) est certainement intimidée par sa Soeur Servante aux réactions plus modérées. Louise conseille la jeune compagne un peu perdue en ce pays lointain :

"Je vous vois toutes deux, ce me semble, dans une grande paix, et dans le désir de vous exciter l'une l'autre à l'union et cordialité ... si l'une est triste, qu'elle se surmonte pour se recréer avec sa sœur, et que celle qui est joyeuse se modère pour s'accommoder à l'humeur de l'autre pour, petit à petit, la tirer de sa mélancolie et pour l'amour de Notre Seigneur tout cela, et afin que vous n'écoutez pas la tentation qui vous pourrait donner le désir d'aller ailleurs chercher satisfaction et à décharger son pauvre cœur, ce qui serait une ruine totale de la sainte amitié que deux Sœurs doivent avoir ensemble."²¹

La charité fraternelle suppose un bon équilibre affectif qui permet de regarder en face les défauts de sa soeur et les siens, de l'aimer et de s'aimer sans être perturbée par ces manques. Le désir de construire une vraie communauté amènera Barbe et Laurence à une profonde amitié, source de joie et entr'aide efficace au milieu des difficultés nombreuses qu'elles rencontreront ensuite.

Louise de Marillac s'est rendue compte que l'attitude de certaines Soeurs à l'égard de leur Soeur Servante est parfois de type infantile : celles-ci recherchent une relation privilégiée. Louise explique aux Soeurs de l'hôpital d'Angers :

"Il ne faut pas que nous soyons si tendres de nous mettre en peine si l'on ne nous parle pas..."²²

Elle conseille aux Soeurs Servantes qui ont un rôle éducatif au sein de leur communauté de vérifier leur comportement. Elle leur recommande :

"N'ayez jamais d'affection particulière, mais traiter avec les Soeurs de telle sorte qu'elles croient toutes être aimées et supportées de vous."²³

Une réelle maîtrise de l'affectivité est requise de tout éducateur. Malgré les conseils, les orientations données par Louise de Marillac, de graves problèmes se font jour en certaines communautés. A Angers, la Soeur Servante Madeleine Mongert a un caractère très impulsif. Ses réactions inattendues et souvent brutales surprennent ses compagnes et provoquent un choc en retour. L'agressivité est si grande en mai 1647 que Marie Marthe Trumeau et Perrette de Sedan font leurs paquets et regagnent Paris. Ecrivant à l'abbé de Vaux, le directeur spirituel des Soeurs, Louise constate :

"Je me doutais bien que la sévérité de Soeur Madeleine avait contribué à ce prompt retour."²⁴

Jeanne de Loudun réagit d'une manière très différente. Le conseil du 20 juin 1647 examine son problème :

²¹ Louise de Marillac à Laurence Dubois – 19 février 1655 - Ecrits 462

²² Louise de Marillac à Elisabeth Turgis – 24 août 1644 – Ecrits 115

²³ Louise de Marillac aux Sœurs d'Angers – 9 septembre 1644 – Ecrits 117

²⁴ Louise de Marillac l'Abbé de Vaux – 12 juin 1647 – Ecrits 200

"Il fut mis en question savoir si l'on devait renvoyer une fille de Loudun, pour lors à Angers, sur ce qu'elle témoignait s'en vouloir aller et sur ce que d'ailleurs elle était de si mauvaise humeur que quelquefois il se passait trois ou quatre jours sans qu'elle parlât à personne, et ne mangeait point"²⁵

Les conflits communautaires ont provoqué chez Jeanne, mutisme et anorexie. Il faudra le changement de la Soeur Servante quelques mois plus tard pour qu'elle retrouve son équilibre !

A Nantes, Elisabeth Martin, la Soeur Servante, a essayé de faire prendre conscience à sa compagne Catherine Bagard de l'ambiguïté de son attitude envers l'un des aumôniers de l'hôpital. La remarque est mal reçue, et rapidement la communauté se divise en deux clans, l'un soutenant Catherine, l'autre approuvant la Soeur Servante. La tension monte : on se critique, on s'épie. Chaque groupe resserre ses liens par des marques d'attention et d'amitié très mal comprises par le groupe adverse. Des lettres nombreuses partent pour Paris. Louise essaie d'amener la communauté à une révision de vie :

"Il nous faut être à Dieu et toutes à Dieu et pour y bien être, il nous faut arracher de nous-mêmes. Croyez-moi, mettons la sonde sans nous flatter, à nos maux, et nous trouverons que ce n'est que cet amour de nous-mêmes qui est notre plus grand ennemi, et qui est cause que nous trouvons à redire aux autres, que nous désirons tant être satisfaites en toutes choses."²⁶

Pour aider les Soeurs à retrouver leur équilibre personnel et communautaire, Louise leur propose le vrai remède : s'arracher à soi-même, c'est-à-dire ne plus rechercher sa propre satisfaction, ne pas se laisser conduire par des sentiments mal contrôlés, accepter de modeler ses comportements sur le modèle évangélique. Dans cette vie communautaire difficile, les Soeurs comprennent que la maîtrise d'affectivité comme la conquête de la liberté ne sont jamais définitivement acquises, qu'elles sont sans cesse menacées ou remises en cause par de multiples pressions, conditionnements, agressions.

Si Louise insiste tant sur l'équilibre affectif, c'est qu'elle en connaît l'importance pour la vie communautaire, le service des pauvres et la vie de relation à Dieu.

"Jamais les esprits qui n'ont point de fermeté ne font un bon fonds de vertu parce que ses ébranlements empêchent qu'elles ne s'habituent à l'obéissance, à l'humilité, au support ni à la pratique de leurs règles. Le diable les tient toujours en suspens et je suis si assurée de cela, par tant d'exemples que j'en ai vus en divers endroits, et même en de nos Sœurs qui par ce moyen ont perdu leur vocation, et d'autres (sont) demeurées dans l'engourdissement et lâcheté qui les a fait croupir dans leurs mauvaises inclinations et habitudes..."²⁷

Relations familiales

Louise de Marillac aide aussi les Soeurs à vivre en toute liberté leurs relations familiales. Elle se montre attentive à ce que les relations entre les parents et les Soeurs se maintiennent. Dans les lettres, on sent la joie de Louise de Marillac de pouvoir donner aux Soeurs des nouvelles de leur famille. Ainsi à Nantes :

"Je vous prie, ma Sœur, de dire à ma Sœur (Jeanne de Saint Albin) que M. son frère(il est curé) a passé un de ces jours par ici, qu'il se porte fort bien, a demandé de ses nouvelles et a dit qu'il lui avait écrit ou qu'il lui écrirait, mais ce n'a pas été par nous, car je n'ai point vu de ses lettres.

Le frère et le neveu de ma Sœur Henriette (Gesseaume), tous deux à Saint-Lazare (ils sont Prêtres de la Mission), se portent bien, Dieu merci. Sa sœur avec son autre fille est chez Mademoiselle Pollalion , et se porte bien, comme aussi ma Sœur Perrette (sa nièce qui est Fille de la Charité) qui est toujours près de Forges.

Et de vous, ma chère Sœur (il s'agit de Jeanne Lepintre) votre oncle et votre tante, (qui habitent)près Notre-Dame, se portent bien, Dieu merci, et se recommandent à vous, comme aussi votre autre tante qui est un peu dans l'affliction de la mort de votre oncle il y a bien trois mois. Elle continue toujours son exercice et ses enfants aussi qui prennent peine à s'avancer."²⁸

Lorsque Louise de Marillac écrit à une Fille de la Charité qui a une ou plusieurs de ses soeurs dans la Compagnie , elle lui en donne des nouvelles. Chaque lettre à Barbe Angiboust comporte des

²⁵ Conseil de la Compagnie du 20 juin 1647 – Doc. 474

²⁶ Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 8 mai 1647 – Ecrits 196

²⁷ Louise de Marillac Nicole Haran – 30 avril 1659 – Ecrits 634

²⁸ Louise de Marillac à Jeanne Lepintre – août 1648- Ecrits 351

nouvelles de Cécile et vice-versa; de même pour Jeanne et Renée Delacroix, pour les quatre soeurs Ménage, etc... Louise se fait aussi souvent l'intermédiaire entre la Soeur partie au loin et les parents qui ne savent pas écrire. Laurence Dubois, originaire de Nanteuil, à l'est de Paris, est partie à Bernay en Normandie. Elle s'inquiète de sa famille. Louise lui répond avec affection :

*"Je ne manquerai pas d'écrire à Monsieur le Curé de Nanteuil pour avoir des nouvelles de vos frères, comme vous le désirez, et aussitôt je vous les manderai."*²⁹

Etre envoyée loin de son pays d'origine, dans une région au parler et aux coutumes différentes, est parfois une épreuve. Louise interroge la Soeur Servante de Louise Michel dont la santé fléchit : n'aurait-elle pas le mal du pays ?

*"J'ai grande compassion de notre chère Sœur Louise, je vous prie lui dire que sa mère et ses sœurs se portent bien. Essayez de connaître si son mal ne procède point de quelque déplaisir d'être éloignée."*³⁰

Six semaines plus tard, Louise de Marillac commente la réponse donnée par la Soeur Servante :

*"Je suis bien aise que notre Sœur Louise témoigne de l'amour pour sa vocation; je crois que si elle avait quelque peine elle vous le dirait. Ce n'est pas qu'elle n'en puisse avoir, mais comme elle ne s'en plaint pas, il n'y a pas apparence que ses peines soient volontaires, mais bien dans le sentiment qu'elle essaye de mortifier."*³¹

Toute Soeur, éloignée de sa famille et de son pays, peut souffrir de cette situation. Mais l'accepter librement pour le service de Dieu et des pauvres, c'est vivre sa donation à Dieu, c'est accepter de vivre dans sa chair la conformité au Christ Rédempteur. Car si Louise de Marillac facilite et entretient les relations des Soeurs avec leurs familles, elle leur demande d'accepter le défi de l'Evangile. L'amour des parents ne doit pas entraver la mission confiée.

Quelques mois après leur arrivée à Richelieu, Françoise Carcireux et Charlotte Royer ressentent assez douloureusement la séparation et l'éloignement de leur famille. Louise de Marillac les conforte dans la mission reçue :

*"Au nom de Dieu, mes chères sœurs, soyez bien courageuses pour travailler à votre perfection, oubliant votre terre et votre parenté, pour vivre en paix en la terre qu'il a plu vous montrer par la sainte obéissance."*³²

Louise de Marillac n'hésite donc pas à renvoyer les Soeurs au paradoxe de l'Evangile. On ne peut à la fois se donner et se garder pour soi. Quand on se donne vraiment, que l'on s'engage à fond pour les autres, il est évident que cela fait mal et demande des sacrifices. Il faut savoir mourir à soi-même. Le Christ a accepté la mort plutôt que de se renier. Il est le témoin de la Liberté éternelle de Dieu³³

Liberté de l'agir

L'action éducatrice de Louise de Marillac rejoint les réalités concrètes de la vie. Pour leur service, les Soeurs auront à faire face à des pressions venant tant de l'extérieur, des personnes avec qui elles travaillent, que de l'intérieur, d'elles-mêmes. Comment acquérir, au milieu de toutes ces contraintes, une vraie liberté ?

Face aux contraintes extérieures

L'environnement social, ecclésial a des réactions très diverses face à ces filles qui se disent consacrées à Dieu et vivent en plein monde. Si certains admirent leur dévouement, d'autres critiquent leur action, leur mode de vie.

Les critiques

L'Évêque de Nantes, quoiqu'il ait approuvé l'établissement des Filles de la Charité à l'hôpital, se laisse très vite impressionné par toutes les critiques concernant les Soeurs. Au fond de lui-même, il n'a jamais été favorable à cette nouvelle communauté, ni compris leur genre de vie. Jeanne Lepintre, dans sa lettre du 25 mai 1649, explique à Louise de Marillac :

²⁹ Louise de Marillac à Laurence Dubois – 13 janvier 1657 - Ecris 534

³⁰ Louise de Marillac à Jeanne Lepintre – 27 mars 1652 – Ecris 391

³¹ Louise de Marillac à Jeanne Lepintre – 6 mai 1652 - Ecris 393

³² Louise de Marillac aux Sœurs de Richelieu – août 1648 - Ecris 254

³³ Varillon François, Joie de vivre, Joie de croire, p.241

" Monseigneur a voulu prendre une entière connaissance de nous ...Il est venu à l'hôpital et avait une grande feuille pleine de toutes ces choses (critiques) dont il nous interrogea toutes ... Il demanda à voir nos Règles ... Il a témoigné un effet de sa puissance, nous ôtant notre confesseur et nous en donnant un autre ..." ³⁴

Les Soeurs apprennent qu'il a entrepris des démarches pour faire venir des Religieuses Augustines pour les remplacer auprès des malades. Devant toutes ces critiques et difficultés, Louise de Marillac encourage Jeanne Lepintre à conserver son calme et à vivre dans une grande liberté d'esprit: Dieu tire sa gloire de tout.

"au nom de Dieu, ma très chère Sœur, travaillez à être en grande paix, parmi vos troubles et inquiétudes; attendez l'ordre et la conduite de la divine Providence avec une entière soumission. Un jour et vous et nous bénirons Dieu de cette persécution. Et bien ! l'on vous pourra renvoyer, croyez qu'il n'arrivera rien que pour notre mieux; ne savez-vous pas que Dieu tire sa gloire des mépris." ³⁵

Louise a dû longuement médité la mort et la Résurrection du Christ pour entrer ainsi dans le mystère Pascal. Vivant dans l'intimité du Christ, elle a appris ce qu'est la vraie liberté de Dieu.

A Fontenay aux Roses, les malades apprécient beaucoup la qualité et la gratuité des soins donnés par les Soeurs. Ils ont plus souvent recours à elles qu'au chirurgien (c'est le nom donné au médecin des campagnes). Celui-ci se plaint de ne plus avoir de clients et conteste l'action des Soeurs. Julienne Loret est inquiète. Que doit-elle faire ? Louise de Marillac lui apprend à ne pas se laisser abattre par cette difficulté et lui suggère la conduite à tenir :

"Essayez dans la rencontre, de vous remettre (vous expliquer) avec le chirurgien et d'éviter le plus que vous pourrez d'aller où il peut être appelé" ³⁶

Julienne ne doit pas craindre de rencontrer le chirurgien pour essayer de lui expliquer le but de son action auprès des pauvres. Elle recherchera avec lui une solution pour ne pas nuire à son travail professionnel. Pour cela, Julienne doit surmonter sa timidité et sa peur d'entrer en relation avec un homme qui a plus de compétence qu'elle-même.

Louise de Marillac a reçu la visite de Madame le Comte, responsable de la confrérie de la Charité de Bernay. La rencontre a été un peu rude. Louise en donne le compte rendu à Barbe Angiboust :

"J'ai voulu parler à Madame de ce que vous m'aviez mandé; elle me ferma la bouche pour me dire des plaintes que l'on lui avait écrites, que j'ai entendues comme il fallait, pensant bien que cela venait de quelques envieux, ... mais pourtant, ma chère Sœur, nous sommes obligées ... de faire avec patience l'œuvre de Dieu, faisant les choses sans empressement; notre vocation de servantes des pauvres nous avertit de la douceur, humilité et support que nous devons avoir pour autrui." ³⁷

Pour résoudre cette situation difficile, Louise demande aux Soeurs, non de se défendre, de récuser les critiques, les accusations, mais d'accepter les chemins de Dieu qui ne sont pas toujours ceux que spontanément l'on aurait choisis, de vivre humblement leur qualité de servantes. L'Evangile montre comment Jésus-Christ a vécu libre, sans se laisser contraindre par les critiques, les railleries, les refus de l'entourage. Regarder Jésus Christ, chercher à l'imiter, c'est découvrir la vraie liberté de l'homme .

"J'ai bien ressenti votre peine en tous les sujets que vous m'avez mandés, quoiqu'il ne faille pas que nous trouvions étrange toutes les médisances que l'on voudra dire de nous en mentant. Puisque nous sommes chrétiennes et de plus Filles de la Charité, cela nous oblige à supporter tout, ainsi qu'il nous est enseigné par ce grand amoureux des souffrances (de) Jésus-Christ." ³⁸

Les louanges

Il est parfois beaucoup plus difficile de rester maître de soi, de garder la tête froide devant les louanges, les compliments, les éloges. Louise de Marillac manifeste sa crainte lorsque Anne Hardemont, à Montreuil sur Mer, semble se laisser prendre à ce piège.

"Vous me donnez un peu de crainte voyant l'applaudissement de tout le peuple. ou cela vient pour fortifier vos faiblesses et vous encourager, ou cela vient du malin pour vous faire prendre trop

³⁴ Jeanne Lepintre à Louise de Marillac – 25 mai 1649 - Doc. 547

³⁵ Louise de Marillac à Jeanne Lepintre – 15 juin 1649 - Ecrits 289

³⁶ Louise de Marillac à Julienne Loret – août 1654 - Ecrits 445

³⁷ Louise de Marillac à Barbe Angiboust – mai 1655 – Ecrits 466

³⁸ Louise de Marillac à Nicole Georget – 28 mars 1659 – Ecrits 631

de part à ce que Dieu veut faire en vous, et faire que le monde, au moindre défaut qu'il vous verra, ou mécontentement qu'il recevra, ne vous blâme autant ou plus qu'il vous donne de courage.
(Louise connaît la versatilité des foules)

*Que si vous croyez que c'est de la part de Dieu que cela vienne, combien cela vous oblige, mes Sœurs, à vous humilier ! Que si c'est du malin, que cela vous doit donner la crainte ! Demandez à Dieu la grâce de faire bon usage de l'un et de l'autre."*³⁹

Quelques mois plus tard, Louise intervient de nouveau, s'inquiétant de cette apparente réussite extérieure. Les deux Soeurs pourront-elles agir librement, en toute conscience, sans être entravée par le désir d'une plus grande approbation.

*"Au nom de Dieu, mes chères Sœurs, je vous prie que, dans les applaudissements de la satisfaction que vous donnez en ce lieu, (de) ne pas oublier la fidélité que vous devez à Dieu, et le soin que vous devez avoir de travailler à votre perfection faisant toutes vos actions avec pureté d'intention et désir de suivre les exemples de Jésus Crucifié ."*⁴⁰

Encore une fois, Louise de Marillac demande aux Soeurs de vérifier les motivations de leurs actes, afin de ne pas se laisser entraîner, afin de rester maîtresses de leurs comportements et de leurs décisions.

Face aux contraintes intérieures

Vincent de Paul et Louise de Marillac parlent souvent des "attaches", ces liens excessifs, exagérés pour un lieu, un objet en particulier l'argent ou pour une personne. Qui ne se souvient de la Conférence de Vincent de Paul où il parle de l'attache d'une Dame pour son petit chien !

Les attaches

Ces "attaches " deviennent rapidement des servitudes qui accaparent l'esprit, lui ôtent toute liberté. Elles peuvent entraîner un retard ou un refus à l'obéissance, un danger pour la chasteté et même une perte de la vocation. Louise de Marillac en prévient les Soeurs d'Angers :

*"Serait-il possible que quelque attache aux créatures vous mit en danger de perdre ce cher trésor de votre vocation ! Prenez-y garde, mes chères Soeurs, ce danger-là est invisible".*⁴¹

A son arrivée au Mans, Jeanne Lepintre qui se lie facilement avec ceux qu'elle rencontre, reçoit une recommandation semblable :

*"Prenez garde de ne vous lier d'attache avec pas une dame, pour ne pas vous engager à beaucoup perdre de temps."*⁴²

L'attache peut aussi se manifester par une attirance, une convoitise vers ce qui n'est pas. A Angers, quelques Soeurs souhaitent très fortement avoir leur changement : envie de voir autre chose, de vivre dans une autre communauté, de quitter le rude travail hospitalier ! Louise explique aux Servantes des Pauvres qui ont choisi librement de répondre à l'appel de Dieu à ne pas se laisser dominer par leurs désirs, ces tensions internes plus ou moins contrôlées qui risquent de perturber le travail et de nuire à la relation fraternelle.

*"Pour ce qui est des changements de lieu, je supplie la bonté de Dieu vous bien garder, et toutes nos chères Sœurs d'en avoir aucun désir formé. Que si le diable leur en suggérait quelques pensées, je les avertis de ne les pas écouter, mais les rejeter comme mauvaises tentations. Je ne vous saurais dire qu'il ait bien réussi de celles auxquelles telles choses sont arrivées. Il faut (être) à Dieu, mes très chères Sœurs, tout d'une autre manière. Et qui sommes nous, qui voulons de nous-mêmes faire choix de nos voies ? Laissons faire à Dieu."*⁴³

Tout changement de communauté est un temps de rupture, de déracinement. Etre retirée d'un lieu, être envoyée sur un autre terrain de mission, ce n'est pas critique ou condamnation du travail accompli. C'est souvent une nouvelle possibilité de répondre à de nouveaux appels, de s'engager davantage. Louise le reconnaît et loue l'attitude de Françoise Carcireux et Charlotte Royer qui attendent l'arrivée d'une compagne, venant remplacer l'une d'elles.

³⁹ Louise de Marillac à Anne Hardemont – 1647 – Ecrits 221

⁴⁰ Louise de Marillac à Anne Hardemont – 3 septembre 1649 – Ecrits 299

⁴¹ Louise de Marillac aux Sœurs d'Angers – 26 juillet 1644 – Ecrits 112

⁴² Louise de Marillac à Jeanne Lepintre – 25 mai 1646 – Ecrits 149

⁴³ Louise de Marillac à Cécile Angiboust – juillet 1648 – Ecrits 248

*"Je crois que ce qui tarde (l'arrivée de) notre Soeurs d'Angers, c'est qu'il y en a deux de malades. Je loue Dieu de la sainte indifférence où sont vos esprits par soumission à sa divine conduite."*⁴⁴

La notion d'indifférence

Les Fondateurs demandent aux Soeurs de développer une attitude qu'ils nomment "*Indifférence*". Ce terme, au XVII^e siècle est synonyme d'impartialité. Etre indifférent, pour Vincent de Paul et Louise de Marillac, ce n'est pas de désintéresser des personnes et des choses, n'avoir aucun goût (selon le sens actuel), mais c'est être capable de voir les personnes et les choses avec réalisme, objectivité, indépendance d'esprit. Etre indifférent, c'est être capable d'agir sans contrainte, sans pression. Dans les exercices spirituels, Saint Ignace de Loyola utilise le mot Indifférence dans le sens de Liberté.

Très tôt, Louise de Marillac a vu l'importance de l'indifférence pour répondre en plénitude à la vocation que Dieu lui confiait. Elle écrit, au cours de sa retraite de 1632 :

*"Je me suis sentie pressée intérieurement que, très volontiers, je me mettrais dans la sainte indifférence pour avoir plus de disposition à recevoir la vocation de Dieu et effectuer sa très sainte volonté, m'estimant indigne que sa bonté veuille avoir desseins sur mon âme, que je désire être entièrement accomplis en moi et me veuille toute ma vie offrir à Dieu pour cela."*⁴⁵

Etre libre pour servir l'Amour, c'est ce que Louise désire et c'est ce qu'elle s'efforce de développer en toute Fille de la Charité.

Relation à l'argent

La relation à l'argent peut aussi devenir ambiguë, être une source de désirs confus, difficiles à exprimer et à contrôler. Les lettres de Louise de Marillac aux Soeurs font très souvent mention de l'argent, une des réalités de la vie des Soeurs. Elle en ont besoin pour secourir et soigner les pauvres, les malades, pour leur nourriture et leur entretien, pour payer le coche lorsqu'elles voyagent, etc... Dans leur grande majorité, les Soeurs n'avaient pas l'habitude de manier de l'argent. Dans les campagnes, les paysans en ont très peu, ils le conservent dans des bas de laine. Les échanges se font le plus souvent en nature.

Dans les lieux où elles servent les Pauvres, des indemnités sont versées par les Confréries ou par les Administrateurs tant pour les besoins des pauvres que pour les besoins des Soeurs. Mais les Fondateurs ont insisté sur le travail, permettant aux Soeurs de gagner leur vie, comme le font les paysans. Au XVII^e siècle, le mot "travail" indique le travail manuel ; pour le service des pauvres, c'est le terme "emploi" qui est utilisé. Ne pas travailler de ses mains serait se conformer aux riches qui vivent de leurs rentes.

*"Souvenez-vous bien de cette pratique qui est parmi nous, que nous devons travailler pour gagner notre vie"*⁴⁶

Rapidement les Soeurs découvrent que l'argent simplifie la vie, permet de se procurer tout ce qui est nécessaire. Certaines vont désirer en avoir toujours plus. Elles vont "travailler" avec excès : certaines filent le lin, d'autres cousent, certaines assurent la lessive, ou font des confitures. Beaucoup, dans les campagnes élèvent du bétail, en vendent les produits... Vincent de Paul, dans la Conférence sur l'amour du travail, signale les dangers qui guettent les Soeurs :

*"Il faut bannir de nous l'esprit d'avarice, il ne faut pas avoir en vue du gain. O mon Dieu ! non, cela gâterait tout. Si une Fille de la Charité se proposait, en travaillant, d'accumuler écus sur écus pour avoir de l'argent devant elle, ou pour se mieux nourrir, ce serait déplaisant à Dieu et à mal édification aux gens de bien."*⁴⁷

Certaines, par peur de manquer, vont se débrouiller pour se constituer des petites réserves. Vincent de Paul en parle longuement de ce danger :

"Voyez-vous, mes sœurs, dès lors, qu'on a commencé à amasser quelque chose, on a bien de la peine à s'en défaire. Au commencement, ce ne sera que deux ou trois écus ; puis ces deux ou trois donneront envie d'en avoir davantage, n'en doutez pas ; car cela est tellement impossible de

⁴⁴ Louise de Marillac à Françoise Carcireux – 25 juin 1658- Ecrits 594

⁴⁵ Retraite vers 1632 – Ecrits 711

⁴⁶ Louise de Marillac à Elisabeth Turgis – 31 janvier 1648 - Ecrits 238

⁴⁷ Conférence du 28 novembre 1649 - Conf. 328

se réserver de l'argent sans s'y attacher, vous vous mettez en danger de tomber dans le vice de la sensualité et de vous traiter mieux que les autres qui sont à la maison, sous prétexte de santé, d'avoir des forces pour mieux travailler ; car la nature se couvre de cela.

Pour ce qui est de celles qui ont le maniement du bien des pauvres oh ! il faut s'en acquitter fidèlement, faire toutes choses au poids de l'or, et, sous quelque prétexte que ce soit, ne dire jamais qu'une drogue coûte plus cher qu'elle n'a coûté,

Résolvez-vous à ne jamais rien retenir du bien des pauvres ni du vôtre et à bien ménager celui dont vous aurez la disposition, et souvenez-vous que c'est le nœud de votre Compagnie et ce qui la tiendra dans sa forme, comme vous le voyez par ce que nous avons dit. "⁴⁸

Mathurine Guérin, dans son document sur les vertus de Louise de Marillac, rappelle comment Madeleine Riquet, choisie comme Soeur Servante pour la nouvelle implantation de Cahors, n'a pu résister à la tentation de s'approprier l'argent. Elle a disparu dès qu'elle a eu en mains la bourse pour le voyage :

"Vous avez pu savoir qu'une soeur de qui on espérait beaucoup, ayant été destinée pour l'établissement de Cahors, s'en alla sur le point que tout était prêt pour partir. Les arrhes (argent donné), je crois, furent perdues."⁴⁹

Louise de Marillac qui voit l'emprise de l'argent sur les Soeurs, ne va pas supprimer cette difficulté en supprimant toute possession d'argent. Elle va s'efforcer d'apprendre aux Soeurs à ne pas se laisser posséder par lui. Au jour le jour, Louise éduque à partir des réalités concrètes. Barbe Angiboust, sur le marché de Brienne, a vu du beurre qui lui semble peu cher. Elle se propose d'en envoyer à la Maison Mère. Louise l'invite à calculer le pris de revient :

"Vous m'aviez mandé, ma chère Sœur, que le beurre était à grand marché, et que vous nous en pourriez faire fondre. Je vous prie de vous informer ce qu'il coûterait rendu ici pour le port et si vous jugez qu'il ne nous revînt que à six sols la livre, vous nous feriez plaisir de nous envoyer."⁵⁰

A Bernay, Barbe a trouvé de la belle toile de lin pour faire les collets. Elle ne peut résister au désir de faire plaisir. Elle achète le tissu et l'envoie à Paris. Louise de Marillac en la remerciant, lui apprend à bien regarder avant d'acheter :

"Je vous remercie de la toile que vous nous avez mandée (envoyée), ... elle était un peu trop belle, et c'est ce qui la faisait aussi trop chère, à cause de sa petite largeur."⁵¹

Louise souhaite que les Soeurs ne se laissent pas prendre pas la joie d'acheter. La réflexion ensemble permettra d'effectuer un discernement :

"Pour ce que vous me mandez, je trouve bien à propos ... que pour l'achat de vos petites provisions, ... vous les ferez comme vous en conviendrez ensemble avant d'acheter. Vous savez l'une et l'autre, mes chères Sœurs, que en quelque lieu que l'on soit, il faut toujours la sobriété tant pour la quantité que pour la grossièreté des viandes, en la manière que vous faites en la maison."⁵²

Equilibre dans l'alimentation

L'équilibre dans la nourriture est parfois difficile à trouver. Si, à certaines, il faut rappeler la sobriété, à d'autres, il faut signaler les dangers d'une trop grande rigueur. Louise de Marillac écrit à Marie Donion qui vient de recevoir une nouvelle compagne :

" Je vous prie, pour l'amour de Dieu, ma chère Soeur, de ne pas manquer au nécessaire de votre nourriture ; vous avez effrayé ma Sœur Geneviève de vous voir si maigre, mais elle ne s'est pas ressouvenue que c'est votre naturel. Néanmoins, prenez garde de ne pas demeurer en cet état par besoin ; empruntez de l'argent librement quand vous en aurez nécessité, je sais bien que vous n'en abuserez pas."⁵³

Louise de Marillac pressent que Marie Donion doit manquer d'argent, car les indemnités que doit verser la Duchesse de Bouillon n'ont pas été versées depuis plus d'un an. A Arras, Marguerite Chétif, risque de se trouver dans les mêmes difficultés :

⁴⁸ Conférence du 26 août 1657 – Conf. 674-675

⁴⁹ Remarques sur les vertus de Louise de Marillac par Mathurine Guérin – Doc. 949

⁵⁰ Louise de Marillac à Barbe Angiboust – 26 octobre 1652 – Ecrits 403

⁵¹ Louise de Marillac à Barbe Angiboust – 29 mars 1656 - Ecrits 499

⁵² Louise e Marillac aux Sœurs de Chars – 4 juillet 1657 - Ecrits 553

⁵³ Louise de Marillac à Marie Donion – 11 mars 1659 -Ecrits 630

"Je vous prie, ma chère Soeur, me mander quand vous aurez besoin d'argent, car je n'entends pas que vous manquiez à vous nourrir et vêtir, comme si vous étiez à la maison."⁵⁴

Pour servir les pauvres, les Soeurs doivent, sans excès, mais avec bon sens, conserver leur santé. Louise écrit dans un des règlements :

"La santé est le plus précieux trésor de la vie"⁵⁵

Pour contrebalancer l'emprise que l'argent pourrait avoir tant au plan personnel qu'au plan communautaire, pour équilibrer sainement le style de vie, Louise établit dans les communautés des habitudes de bonne gestion. Elle apprend aux Soeurs à bien tenir leur comptabilité. L'affectation des dépenses doit être faite avec rigueur et en toute clarté. Il ne faut pas mettre sur les comptes des pauvres ce qui a été dépensé pour la communauté.

"Soyez bien exacte à ne point profiter de rien qui appartienne aux pauvres, que si vous nourrissez quelque bétail pour votre utilité soyez aussi exacte à en payer toute la nourriture, et que si vous donnez partie du lait, ou des œufs des poules, il vaudrait bien mieux le vendre que de rien employer en dépense pour cela. Prenez garde aussi de ne pas payer de l'argent des pauvres ce qui vous coûte, soit à les faire garder, ou autre chose que vous fassiez faire pour votre utilité particulière."⁵⁶

Des comptes peu nets, peut-être même falsifiés, ont fait peser sur Marie Marthe Trumeau et la communauté de La Fère des soupçons qui vont bien vite se transformer en violentes calomnies. On accuse les Sœurs d'avoir utilisé pour elles-mêmes l'argent donné par la Reine pour les pauvres soldats de l'hôpital.

Pour éviter toute erreur dans les comptes, Louise recommande aux Soeurs de se répartir le travail : l'une s'occupera des comptes de la communauté et une autre de ceux des pauvres⁵⁷. Mais la bonne tenue des comptes ne suffit pas. Elle s'accompagne d'une reddition régulière des comptes. Louise souhaite connaître ce qui se vit.

"Je crois que vous rendez compte de vos recettes et dépenses le plus exactement que vous pouvez."⁵⁸

A travers ce maniement de l'argent, cette rigueur dans les comptes, Louise de Marillac apprend aux Soeurs à vivre face à l'argent dans la clarté et la vérité, à acquérir la maîtrise de leurs actes, de leur choix, et d'elles-mêmes.

Les réalités humaines, les réalités concrètes de la vie sont à la fois source de contraintes et conditions d'exercice de la liberté. En se montrant attentionnée à la personne de chaque Soeur, en osant la confiance, Louise a permis à chaque Soeur d'avancer à travers une recherche permanente et parfois difficile, dur un chemin de plus grande liberté. Louise sait, par expérience, que ce qui demeure de l'éducation reçues, ce sont les expériences et les découvertes que l'on a faites soi-même.

Un chemin de responsabilité

En janvier 1660, à peine deux mois avant sa mort, Louise de Marillac écrit à Marguerite Chétif. Elle lui présente en quelques mots les caractères distinctifs de la Fille de la Charité :

« Il faut des esprits bien faits et qui désirent la perfection des véritables chrétiens, qui veulent mourir à elles-mêmes par la mortification et le véritable renoncement déjà fait au saint baptême pour que l'esprit de Jésus-Christ soit établi en elles et leur donne la fermeté de la persévérance à cette manière de vie toute spirituelle, quoique ce soit par de continuelles actions extérieures qui paraissent basses et ravalées aux yeux du monde, mais grandes devant Dieu et ses anges."⁵⁹

⁵⁴ Louise de Marillac à Marguerite Chétif – 10 janvier 1660 - Ecrits 669

⁵⁵ Règlement pour la Sœur de la cuisine à la Maison Mère - Ecrits 800

⁵⁶ Louise de Marillac à Julienne Loret – 7 janvier 1652 - Ecrits 387

⁵⁷ cf. Règlement pour les Sœurs de Montreuil - 1647 – Ecrits 766

⁵⁸ Louise de Marillac à Jeanne Lepintre – 5 mai 1649 – Ecrits 285

⁵⁹ Louise de Marillac à Marguerite Chétif – 10 janvier 1660 – Ecrits 669

L'esprit, ce principe qui anime toute la vie psychique tant affective qu'intellectuelle, ce souffle de vie, Louise de Marillac le désire, chez la Fille de la Charité, bien fait, solide, sain, équilibré. Dans cette lettre, elle précise les points qui lui paraissent importants :

- elle insiste sur la vérité : "*véritable chrétien, véritable renoncement*".
- elle met l'accent sur la détermination : "*qui désirent, qui veulent*"
- elle souligne l'importance de la durée, malgré les difficultés rencontrées "*fermeté de la persévérance*".

Louise de Marillac désire que les Filles de la Charité soient des femmes aptes à prendre des décisions, capables de se situer en vérité devant elles-mêmes, devant les autres et devant Dieu, qu'elles sachent répondre de leurs actes, de leurs engagements. Deux domaines sont tout particulièrement soulignés : La responsabilité face à sa vocation et la responsabilité face au Charisme de la Compagnie.

Responsable de sa vocation

En se consacrant au service des pauvres, les Filles de la Charité ont accepté de suivre le Christ, de continuer sa mission. Elles ont osé se lancer dans l'aventure d'une vie chrétienne en plénitude. Auront-elles le courage d'assumer pleinement leur choix de vie ? Louise de Marillac les aide à accueillir chaque jour cette vocation si nouvelle au XVIIème et à la vivre en vérité.

Accueillir sa vocation

Louise de Marillac invite les Soeurs à regarder en face leur vocation, à en découvrir toute la grandeur, à se souvenir de l'appel de Dieu qui a déterminé leur engagement .

*"Je prie toutes nos Soeurs de renouveler souvent le désir de faire toutes leurs actions en la vue de Dieu et pour son amour, et penser à la grande grâce que sa bonté leur a faite de les appeler en un si saint emploi"*⁶⁰

C'est sur cet appel que les Soeurs doivent prendre appui pour faire face aux difficultés rencontrées et éviter de se renfermer sur leurs petits problèmes.

*"Qui sommes-nous pour avoir reçu une des plus grandes grâces que Dieu puisse faire à pas une créature de quelque condition qu'elle soit, nous appelant à son service, que nous voulussions être exempts de toute incommodité ?"*⁶¹

Barbe Angiboust, à 4 ans de vocation, est envoyée à Richelieu. Les premiers mois, tout va bien, puis peu à peu un fléchissement apparaît. Louise de Marillac qui connaît sa droiture, son ardeur, ne craint pas de la remettre assez rudement face à sa responsabilité de Fille de la Charité:

*"J'ai appris ce que j'ai toujours appréhendé beaucoup que votre petit emploi qui réussissait si bien pour le soulagement des malades et l'instruction des filles, n'a de rien servi à votre perfection, et au contraire, il semble que cela vous ait nui, puisque la bonne odeur que vous donniez commence à se perdre. ...Comment osez-vous un jour paraître devant Dieu pour lui rendre compte de l'usage que vous aurez fait de la grâce si grande qu'il vous a faite de vous appeler à la condition en laquelle il vous a mise; il en prétendait tirer sa gloire et voilà que vous l'usurpez."*⁶²

Très psychologue, Louise de Marillac sait qu'elle ne peut pas tenir un tel langage avec toutes. Elle saura, tout en faisant remarquer les manques, encourager les personnes de telle sorte que, se sentant reconnues, valorisées, elles puissent vivre en vérité les valeurs proposées. Elle écrit à Françoise Carcireux qui, à Narbonne, perd du temps à entretenir des relations avec les Dames et les religieuses Visitandines et qui semble oublier les exigences de sa vocation de servante :

"L'assurance que j'ai de votre amour et de votre fermeté pour votre vocation, fait que je vous dis franchement tout ce qui me vient dans l'esprit, et que je donne tous les avis que je crois devoir donner, et que je prévois devoir profiter à celles dont je pense que Dieu veut se servir pour faire subsister la Compagnie dans l'esprit de la simplicité et de l'humilité de Jésus-Christ. Si je ne vous

⁶⁰ Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 17 février 1653 - Ecrits 389

⁶¹ Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 17 février 1653 - Ecrits 389

⁶² Louise de Marillac à Barbe et Louise – 26 octobre 1639 – Ecrits 20

*connaissais bien et si je n'étais pas assurée que vous recevez bien et avec support ce que je vous dis, je me garderais bien d'en user de la sorte avec vous."*⁶³

Louise, dans ses lettres, revient très souvent sur la grandeur et la beauté de la vocation de Fille de la Charité et souhaite que toutes vivent pleinement cette grâce que Dieu leur a accordée.

Réaliser sa vocation

Etre responsable de sa vocation, ce n'est pas seulement être conscience de sa grandeur, c'est aussi la rendre effective, la traduire au jour le jour par des actes concrets.

*"N'est-il pas raisonnable que, puisque Dieu nous a honorés de nos appeler à son service, que nous le servions en la manière qui lui plaît."*⁶⁴

Deux points essentiels, indispensables, pour remplir la mission confiée sont régulièrement soumis par Louise de Marillac à la réflexion des Soeurs.

Toute vie consacrée se construit avec le Christ.

C'est Lui qui appelle, c'est Lui qui envoie. Louise le redit avec force aux deux Soeurs de Montreuil :

"Je vous souhaite toutes saintes pour travailler utilement à l'œuvre de Dieu, car ce n'est pas assez d'aller et donner, mais il faut un cœur bien épuré de tout intérêt, et ne cesser jamais de travailler à la mortification générale de tous ses sens et passions.

*Et pour cela, mes chères Sœurs, il nous faut avoir, continuellement devant les yeux notre modèle, qui est la vie exemplaire de Jésus-Christ à l'imitation de laquelle nous sommes appelées, non seulement comme chrétiennes, mais encore pour être choisies de Dieu pour le servir en la personne de ses pauvres; sans cela, mes chères Sœurs, les Filles de la Charité sont les plus à plaindre du monde."*⁶⁵

Vouloir construire sa vie avec le Christ, c'est laisser l'Esprit envahir son être, c'est vivre de cet Amour fort qui est en Dieu et qui est Dieu. Les Soeurs sont invitées à regarder ce qu'elles vivent, à s'interroger sur leurs comportements et sur leurs actions. Accepter de se connaître, de discerner ce qui est vécu, c'est s'ouvrir de plus en plus à l'Amour :

*"Il nous faut être à Dieu, qui veut que nous ne voulions autre chose que ce qu'il veut... Je souhaite que toutes nos Soeurs soient toutes remplies d'un amour fort, qui les occupe en Dieu suavement, et au service des pauvres charitablement."*⁶⁶

Louise apprend aussi aux Soeurs qui se sont données à Dieu dans toute la générosité de leur être à accueillir l'imprévu, l'événement déroutant, déconcertant. L'implantation des Soeurs à Ussel en 1658 est difficile. Anne Hardemont et Avoie Vigneron s'impatientent et s'interrogent sur le bien-fondé de leur envoi en ce lieu. Louise qui connaît la générosité des deux Soeurs oriente leur regard vers le Christ Incarné :

*"Vous savez que les œuvres de Dieu, même les plus grandes et le plus à sa gloire, sont les plus pénibles à ceux qui les entreprennent. Vous ne manquez pas de vous donner à lui souvent, lui demandant ce qu'il veut que vous fassiez... si vous n'aviez été tant de fois employée en des œuvres pénibles, j'essayerais de vous exciter à la générosité ; vous n'en avez pas besoin, mais bien de la grâce pour vous faire honorer le non-faire du Fils de Dieu qui n'a pas toujours travaillé étant sur terre avec toute l'étendue de sa puissance ; son emploi dans la famille de saint Joseph le fait connaître, et peut-être l'avez-vous souvent admiré avant qu'il vous eût mise en l'état de l'imiter : j'en bénis son saint nom."*⁶⁷

L'acceptation active et responsable des situations difficiles conduit peu à peu vers une plus grande maturité humaine et spirituelle, vers cette liberté intérieure que donne l'Esprit de Dieu.

La vie communautaire, soutien de la vocation

La vie communautaire apparaît, dès les origines, comme l'un des soutiens de la vocation de la Fille de la Charité. C'est pour fortifier la fidélité des Soeurs dans leur engagement au service des pauvres, c'est pour les éveiller à toute la dimension spirituelle de ce service que Louise de Marillac, sous

⁶³ Louise de Marillac à Françoise Carcireux – 20 décembre 1653 - Ecrits 664

⁶⁴ Louise de Marillac à Jeanne Lepintre - août 1648 - Ecrits 251

⁶⁵ Louise de Marillac à Anne Hardemont – 29 août 1648 - Ecrits 260

⁶⁶ Louise de Marillac à Madeleine Mongert – juin 1642 - Ecrits 76

⁶⁷ Louise de Marillac à Anne Hardemont – 1659 - Ecrits 654

l'inspiration de l'Esprit, a réuni les filles "pour les faire vivre en communauté". Elle demande donc aux Soeurs de s'investir dans cette vie communautaire, de mettre toute leur énergie dans sa construction, d'employer tout leur dynamisme pour accroître sa vitalité. Le règlement pour les Soeurs de Montreuil comporte cette phrase très révélatrice :

*"Il se faut bien garder de prendre part en son particulier aux oeuvres auxquelles Dieu nous fait l'honneur de nous employer."*⁶⁸

Louise de Marillac ne craint pas de questionner les Soeurs. Comment s'engagent-elles, au jour le jour, dans cette vie communautaire ? C'est la question posée à Charlotte et Françoise, de la communauté de Richelieu :

*"Aimez-vous bien votre manière de vie; l'estimez-vous plus excellente pour vous que tous les ermitages et religions puisque Dieu vous y a appelées. Vous considérez-vous unies ensemble par une secrète conduite de la divine Providence pour votre sanctification. Le fort supporte-t-il bien le faible chacun à son tour, mais cordialement et aimablement ?"*⁶⁹

A Bernay, Barbe Angiboust et Laurence Dubois sont tout pareillement questionnées :

*"Je ne puis douter que vos chers cœurs ne soient en grande union, que vous vous communiquez l'une à l'autre ce que vous faites; autrement ma chère Sœur, vous ne sentiriez pas les consolations que Notre Seigneur promet à ceux qui sont assemblés en son nom d'être au milieu d'eux."*⁷⁰

Les Règles sont là pour baliser le chemin, pour faciliter la mission et la cohésion communautaire, la progression spirituelle de chacune. Ce ne sont pas que des exercices à faire, des normes à respecter. La responsabilité de chacune est engagée face à l'observance de ce règlement (nos actuels projets communautaires). La Soeur Servante doit aider ses jeunes compagnes à devenir capables d'apprécier les situations et à faire des choix. Louise de Marillac apaise les scrupules de Laurence Dubois qui semble accuser sa Soeur Servante, Barbe Angiboust, d'être infidèle à la Règle.

*"(J'ai été) fort consolée, voyant votre fermeté pour l'exactitude des règles. Je crois la même disposition en notre chère (Sœur) Barbe (2), c'est pourquoi, ma chère Sœur, je vous supplie si quelquefois vous n'êtes pas si ponctuelle soit à toutes les heures, soit même dans un besoin qu'il vous faille laisser quelqu'un des exercices, vous devez croire que, quand c'est par son ordre, elle en est la plus fâchée, quoiqu'elle voie bien que c'est quitter Dieu pour Dieu quand on laisse quelqu'un de ses exercices pour le service des Pauvres."*⁷¹

Etre responsable, c'est apprendre à faire des choix, étant tout à la fois dépendante et autonome, obéissante et libre. Etre responsable, c'est savoir tenir compte et des autres et de Dieu, de comprendre et de vivre selon l'esprit de la Loi.

Responsable du charisme de la Compagnie

Louise de Marillac se sait responsable du Dessein de Dieu sur la Compagnie, du Chrisme que Dieu lui a confié. Les Filles de la Charité, à l'appel de Dieu, se donnent à Lui, se consacrent à Lui pour aller vers ceux que le Christ reconnaît comme d'autres Lui-même, tous les pauvres abandonnés qui sont dans toutes sortes de besoins, afin de leur apporter un secours à tous niveaux : secours temporel, matériel, secours spirituel.

Louise désire que les Soeurs prennent conscience de leur responsabilité face au charisme, tant dans l'accomplissement du service que dans le choix de ceux à qui elles s'adressent.

Responsable de la qualité du service

Dans les instructions aux Soeurs partant à Montreuil sur Mer, Louise de Marillac donne des précisions sur la manière d'accomplir le service qui leur sera confié :

"Pour ce qui est de votre conduite vers les malades, oh ! qu'elle ne soit pas par manière d'acquit, mais très affectionnée, leur parlant et les servant de cœur, vous informant très particulièrement de leurs besoins, leur parlant avec douceur et compassion, leur procurant sans être trop importunes, ni

⁶⁸ Règlement pour les Sœurs partant à Montreuil sur Mer - Ecrits 763

⁶⁹ Louise de Marillac aux Sœurs de Richelieu - octobre 1652 - Ecrits 405

⁷⁰ Louise de Marillac à Barbe Angiboust - 19 juin 1656 - Ecrits 508

⁷¹ Louise de Marillac à Laurence Dubois - 30 juin 1656 - Ecrits 508

empressées, le secours de leurs nécessités, mais surtout ayant un grand soin de leur salut, ne sortant jamais d'avec un pauvre, ni malade sans leur avoir dit un bon mot. " 72

Dans ce texte, trois aspects sont soulignés :

- Le service doit être "techniquement" bien fait : *"pas par manière d'acquit"*, pas d'une manière négligée.
- Il doit être "humainement" bien fait : *"d'une manière attentionnée"*, parlant avec douceur et compassion.
- Il nécessite d'être "spirituellement" bien fait : *"un grand soin de leur salut"*.

Un service techniquement bien fait

Louise demande tout d'abord que le service soit techniquement bien fait. Maintenir la propreté, l'hygiène dans les hôpitaux est bien difficile au XVII^{ème} siècle lorsque les malades sont plusieurs par lit. Louise en souligne l'importance et interroge les Soeurs :

"Avez-vous vos serviettes aux lits de vos Malades ? Les tenez-vous bien proprement?" 73

"Je vous prie, que l'on ne manque pas à laver les pieds des malades en entrant; et les reblanchir." 74

Dans les villages, les "chirurgiens" sont peu nombreux et les Soeurs sont souvent seules pour assurer les soins. Parfois des accidents arrivent. La mort du malade est-elle due à la maladie elle-même ou est-elle la conséquence d'un traitement inadapté ? Il est parfois difficile de faire la vérité. Les Soeurs de Narbonne, désemparées par la mort très rapide d'une malade, et en butte aux critiques de l'entourage, reçoivent une lettre de leur Supérieure :

" Oh ! ma chère Sœur, que je ressens votre affliction au sujet de l'accident qui est arrivé par la crainte de la perte de cette âme si chère à Dieu !...Je ne doute point aussi que la plupart du monde n'attribuera point ce crime à notre Sœur, mais bien quand Dieu permettrait qu'on ne viendrait point en connaissance de la vérité aurions-nous sujet de nous affliger ? Non, véritablement, ma chère Sœur, mais il faudrait prendre de la divine Providence cet exercice comme une participation de la croix de Notre Seigneur, et comme une occasion qu'il vous présenterait de nous mettre à sa suite." 75

Les conséquences, même douloureuses, des actes accomplis, sont à assumer pleinement. Louise, pour soutenir le courage des Soeurs, les oriente vers le Christ humilié.

Assurer un service techniquement bien fait suppose une compétence, donc une formation. Les Soeurs plus âgées ont, au XVII^{ème} siècle, la responsabilité d'apprendre aux plus jeunes. Les changements ne se font que lorsqu'une soeur a acquis la compétence voulue pour remplacer celle qui part. Toute formation demande discernement : il faut tenir compte des aptitudes de chacune. Louise le rappelle à Nicole Georget, soeur servante à Nanteuil :

"Je ne crois pas que vous deviez apprendre à notre Sœur (à faire les saignées) ni souffrir qu'elle apprenne d'autre (d'autres personnes), elle n'est pas capable de cela, et je ne voudrais pas exposer personne à son épreuve ." 76

Louise de Marillac s'inquiète du comportement de quelques Soeurs : elles veulent toujours en savoir plus, non pas à cause du service, mais pour devenir "savante". Cette formation n'est plus envisagée en fonction du service des pauvres, mais en fonction de leur propre satisfaction. Louise y voit un danger pour l'avenir de la Compagnie :

" (Celles) qui auraient affection et âpreté à la lecture et à paraître capables, se pressant d'apprendre, ne tiendront compte d'autre travail, ni de s'appliquer à la pratique des mortifications, quoique (étant) nouvelles, et déjà y a exemple dans la Compagnie de cette vérité. ...

Elles pourraient après s'être bien formées, prétendre être dispensées de plusieurs exercices et du traitement des autres dans l'emploi plus bas, ce que leur étant dénié (refusé) , elles sortiraient bientôt de la Compagnie." 77

⁷² Règlement pour les Sœurs partant à Montreuil sur Mer – 1647 - Ecrits 766

⁷³ Louise de Marillac à Elisabeth Martin à Angers – octobre 1646 - Ecrits 181

⁷⁴ Louise de Marillac à Barbe Angiboust à Saint Denis – 16 juin 1649 - Ecrits 290

⁷⁵ Louise de Marillac à Françoise Seigneur – 30 décembre 1659 – Ecrits 663

⁷⁶ Louise de Marillac à Nicole Georget – 28 mars 1659 - Ecrits 632

La vie de la Fille de la Charité est un continuel équilibre à trouver et à maintenir pour demeurer fidèle aux exigences de sa vocation.

Un service humainement bien fait

Un service compétent, techniquement bien fait, reste froid, impersonnel, et risque même d'être mal reçu s'il ne s'accompagne d'une réelle attention à la personne. Amour vrai et profond respect doivent aller ensemble :

*"Soyez bien affables et douces à vos pauvres. Vous savez que ce sont nos Maîtres, et qu'il faut les aimer tendrement et les respecter fortement."*⁷⁸

L'accueil du pauvre, blessé dans son humanité, n'est possible que si, au delà de l'extérieur défigurée, est découvert, reconnu l'homme avec tout son potentiel de dignité. Cette dignité est si grande que le Christ est venu redire à tout être humain qu'il était invité à participer à sa divinité. Une Fille de la Charité ne peut oublier ce mystère d'amour de Dieu.

*"Où sont la douceur et charité que vous deviez si chèrement conserver pour nos chers Maîtres, les pauvres malades ? Si nous nous éloignons tant soit peu de la pensée qu'ils sont les membres de Jésus-Christ, infailliblement ce nous sera un sujet de diminuer en nous ces belles vertus."*⁷⁹

La dimension spirituelle qui appelle au respect, à l'amour, le regard de Foi, peuvent parfois être obscurcis par des réactions instinctives de peur, d'angoisse, voire de rejet. Louise de Marillac se fait rassurante :

*"Contentez Dieu servant vos maîtres ses chers membres, avec dévotion, douceur et humilité, et ne vous mettant pas en peine si vos sens vous disent autre chose, pensez que notre bon Dieu se contente d'un cœur de bonne volonté."*⁸⁰

La Soeur est responsable du choix qu'elle a fait, elle n'est pas responsable des réactions spontanées de sa sensibilité. Elle doit maintenir son choix avec humilité.

Un service spirituellement bien fait

Le service bien fait comporte aussi toute une dimension spirituelle. Ayant rencontré le Christ, la Fille de la Charité est invitée au partage de sa Foi avec ceux qu'elle sert.

*"Je crois, mes chères Sœurs, que vous avez grand soin d'aider vos pauvres malades à faire de bonnes confessions, avant mourir, et de bien avertir ceux qui guérissent de mieux vivre qu'ils n'ont jamais fait, comme aussi de bien instruire les petites filles, non seulement de leurs créances, mais aussi des moyens de vivre en bonnes chrétiennes. C'est cela que Dieu demande de vous, c'est pour cela qu'il vous a fait la grâce de vous tirer du monde. Soyez-lui donc bien fidèles."*⁸¹

Louise aimerait que les Soeurs ne se contentent pas de quelques bonnes paroles, mais qu'elles aident vraiment les pauvres à pénétrer plus avant dans l'amour de Dieu. Elle invite la communauté d'Angers à s'ouvrir à l'Esprit pour trouver des moyens, des voies nouvelles afin de mieux rejoindre la vie des pauvres :

*"(Comme) je voudrais bien vous aider à avoir tant d'amour pour notre bon Dieu que vous pensiez souvent aux moyens que vous pourriez avoir pour aider les âmes à le glorifier."*⁸²

Responsable des choix dans le service

Lorsque les premières Soeurs partent dans de nouvelles implantations loin de Paris, Louise de Marillac leur fait confiance pour que le Charisme de la Compagnie soit maintenu. Elle sera là pour encourager, rectifier, stimuler, corriger.

Aller au devant des malades, aller les rencontrer chez eux, leur apporter nourriture et remèdes, c'est l'un des aspects essentiels du service de la Fille de la Charité au XVII^{ème} siècle. Dans les campagnes, cela demande de parcourir à pied, ou à dos d'âne ou de cheval, de nombreux kilomètres. Elisabeth Turgis, avec sa compagne Marthe, semble se cantonner à son petit village de Chars.

⁷⁷ Inconvénients pour la Compagnie – 1660 - Ecrits 820

⁷⁸ Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 4 mai 1650 - Ecrits 319

⁷⁹ Louise de Marillac aux Sœurs d'Angers – 26 juillet 1644 - Ecrits 112

⁸⁰ Louise de Marillac à Claude Brigide – août 1642 - Ecrits 81

⁸¹ Louise de Marillac à Sœurs Andrée et Françoise à Varize – 23 juin 1653 – Ecrits 421

⁸² Louise de Marillac à Elisabeth Martin – octobre 1646

*" Si vous n'avez des malades que dans le bourg, ils ne doivent pas être beaucoup éloignés. Toutes nos autres Sœurs de la campagne en ont souvent d'une lieue et plus, et en bon nombre. "*⁸³

Malgré plusieurs avertissements, l'attitude de cette communauté ne se modifie pas. Quelques années plus tard, Louise constatera avec une certaine tristesse :

*"une de mes grandes peines pour Chars, c'est que nos Sœurs ne se sont point accoutumées à chercher les occasions de servir les pauvres malades des villages circonvoisins, ce qui me fait craindre que la demeure de ce lieu-là ne nous soit à confusion."*⁸⁴

Les dames de la Charité, à Bernay, aimeraient avoir une maison pour recevoir les malades : il leur semble que cela faciliterait les soins et éviterait de parcourir des kilomètres pour aller les rencontrer chez eux. Barbe Angiboust qui est opposée à cette proposition, prend avis de Louise de Marillac et reçoit cette réponse :

*"Pour s'acquitter de ses obligations de bonne Fille de la Charité, il faut qu'elle procure de tout son pouvoir que les Dames de la Charité exercent à visiter les malades, et c'est pour cela que Monsieur Vincent Notre Très Honoré Père ne conseille guère de faire des hôpitaux où la Charité est établie, n'était aux bonnes villes (c'est-à-dire dans les grandes villes)."*⁸⁵

Barbe se sent responsable du maintien de la visite des pauvres chez eux. Elle se débat, mais que peuvent faire, au XVII^{ème} siècle, deux pauvres paysannes face aux décisions des Dames. Ayant exprimé toute son inquiétude, elle reçoit un nouvel encouragement à demeurer ferme sur les choix fondamentaux de la Compagnie

*"Mon Dieu, ma chère Sœur, lesquels seront ceux qui l'occuperont (la Maison des pauvres), ou que deviendra l'exercice des Dames de la Charité, si on contraint leurs malades de se ranger à l'hôpital ? Vous verrez que les pauvres honteux seront délaissés du secours que leur apporte la nourriture apprêtée et les remèdes, et le peu d'argent que l'on leur donne ne sera point employé à leurs nécessités. Nous sommes obligées en tant que nous le pouvons d'empêcher cela par de très humbles et charitables remontrances."*⁸⁶

Louise de Marillac ne craint pas d'engager Barbe à faire *"des remontrances"* aux Dames. Il s'agit surtout de défendre le droit des pauvres à choisir librement le lieu où ils seront soignés : il ne peut être question de les obliger à venir dans un petit hôpital, loin de chez eux, loin de leur famille. Louise de Marillac insistera bien d'autres fois sur ce respect de la liberté du malade.

A Chars, les Soeurs s'opposeront au Curé de la paroisse qui leur demande de fouetter publiquement une fillette de 12 ans. Elles ne peuvent admettre un tel manque de respect. Le conflit va devenir si aigu qu'il sera nécessaire de retirer les Soeurs de ce village.

Louise de Marillac, par son action éducative, fait comprendre aux Soeurs que l'obéissance n'est pas une soumission passive aux demandes exprimées même par ceux qui ont le pouvoir, mais un engagement responsable, c'est-à-dire réfléchi et concerté. Anne Hardemont, très consciente du choix prioritaire des pauvres, est cependant un peu inquiète d'avoir à refuser la proposition qui lui est faite d'aller soigner une châtelaine ? Elle craint les réactions de la Duchesse de Ventadour qui les a appelé à Ussel. Elle informe Paris, et c'est Monsieur Vincent qui lui répond :

*"Vous me demandez mon avis sur la prière qu'une dame vous a fait faire de l'aller solliciter (donner des soins) en sa maladie. Je vous dirai à cela, ma Sœur, que je suis bien aise de votre retenue pour ne rien faire d'extraordinaire sans notre ordre. Les Filles de la Charité ne sont que pour les pauvres malades qui n'ont personne pour les assister, et non pour les dames qui ont moyen de se faire servir.... Ne craignez pas que Madame la duchesse s'en plaigne, car elle veut bien que vous conserviez vos règles."*⁸⁷

Louise de Marillac souhaite que toute Fille de la Charité soit bien consciente de sa mission : aider l'homme marginalisé, l'homme exclu de la société à se libérer de sa misère, du mal qui l'opprime, avancer avec lui sur un chemin de plus grande humanité et découvrir l'appel à partager la divinité du Dieu Amour.

⁸³ Louise de Marillac à Elisabeth Turgis – 18 octobre 1648 - Ecrits 227

⁸⁴ Louise de Marillac Julienne Loret – 6 octobre 1651 - Ecrits 373

⁸⁵ Louise de Marillac à Barbe Angiboust – 31 juillet 1656 - Ecrits 515.

⁸⁶ Louise de Marillac à Barbe Angiboust – 13 octobre 1656 - Ecrits.522

⁸⁷ Vincent de Paul à Anne Hardemont – 9 février 1659 - Doc. 860

Louise de Marillac a proposé aux Soeurs un chemin de progression, de mûrissement, de libération. Elle nous fait comprendre que ce chemin de croissance en humanité est indispensable au développement harmonieux de la Foi en Dieu. Le Christ, en s'incarnant, montre à l'homme comment vivre pleinement son humanité et rejoindre l'Amour du Père.

Conclusion

En conclusion, je voudrais montrer comment, au coeur même de son action éducative, Louise de Marillac a rencontré le Mystère de Dieu. Son action éducative ne se situe pas en dehors de sa vie spirituelle, elle a été un élément constitutif de son chemin vers Dieu.

Au cours de ses longues années auprès des Soeurs, Louise de Marillac est amenée à se poser des questions sur le sens du travail entrepris, à s'interroger sur les moyens employés, sur le degré d'adéquation des résultats au regard des objectifs fixés. Elle est conduite à reconnaître les limites de son action, à abandonner son désir de réussite immédiate, à accepter l'insuccès. Comment va-t-elle se situer face à l'échec : laissera-t-elle se développer en elle un sentiment de culpabilisation nocive, déstabilisante, ou lui sera-t-il possible d'effectuer en elle ce double travail de deuil et de résurrection qui permet d'accéder au Mystère de Dieu ?

Dans les années 1620-1625, période de son mariage et de son veuvage, Louise avait tendance à se déprécier, à ne voir que ce qui était mauvais en elle. Dans les notes écrites à cette époque, elle parle

*"de ma résistance presque continuelle dont je suis très grièvement coupable"*⁸⁸

*"de la pesanteur de mes ingratitude envers la bonté de Dieu"*⁸⁹

*"de mon indignité et misère... Je dois justement appréhender les jugements de Dieu, d'autant plus rigoureux..."*⁹⁰

Les blessures de son enfance, de son adolescence, le sentiment d'avoir manqué à la promesse faite à Dieu de devenir Religieuse Capucine, peuvent expliquer ce regard chargé de culpabilité. A partir de 1629, son engagement dans les Confréries de la Charité, l'obligeant à regarder les autres, à partager leur souffrance, à rechercher les moyens de leur venir en aide, lui permet de se libérer en partie de cette image négative d'elle-même. Vincent de Paul l'encourage en ce sens :

*"Laissez cette crainte qui me semble un peu servile à ceux à qui Dieu n'a point donné les sentiments de lui comme à vous. Et surtout méprisez ces pensées qui semblent infirmer la sainte Foi que Dieu a mise en vous."*⁹¹

Les premières années de vie dans la Compagnie, malgré les soucis, les difficultés, sont marquées par l'élan, l'ardeur des commencements. Les lettres que Louise écrit aux Soeurs reflètent ses propres sentiments :

*" Courage donc, mes chères Sœurs, que ce soit avec un grand cœur tout plein du pur amour de Dieu, qui nous fasse toujours aimer les roses parmi les épines. "*⁹²

Les années passent. La fatigue, la maladie, l'accumulation des difficultés viennent un peu saper le dynamisme. Puis c'est l'affrontement aux échecs. En 1646, les Soeurs envoyées au Mans se voient refuser l'entrée à l'hôpital, elles sont obligées de quitter la ville et de rentrer à Paris. En 1647, la toute jeune communauté de Nantes vit une profonde désunion : deux clans se forment, les Soeurs se suspectent, se critiquent. Louise ressent très douloureusement cette rupture dans la charité fraternelle. Ecrivant aux Soeurs, elle ne peut taire la lourde responsabilité qu'elle ressent face à la situation conflictuelle qu'elles vivent :

" Oh ! mes chères sœurs, que j'ai grand sujet de craindre que ce n'ait été mes mauvais exemples qui aient fait de fâcheuses impressions en vos esprits ! Si cela est, faites-moi la charité

⁸⁸ Acte de protestation - E. 691

⁸⁹ Retraite - E. 701

⁹⁰ Amour de Dieu en la Rédemption - E. 706

⁹¹ Doc. 73

⁹² Louise de Marillac à aux Sœurs de l'hôpital d'Angers – août 1640 - Ecrits 38

*d'en demander pardon à Dieu pour moi, et me pardonnez aussi, en faisant mieux que vous ne m'avez vu faire, pour ne plus contrister notre bon Dieu."*⁹³

Durant cette même période, un nombre assez important de Soeurs quittent la Compagnie, refusant la vie communautaire, la vie de prière et trouvant le service des pauvres trop exigeant. Un immense sentiment de culpabilité envahit l'âme de Louise : tout cela n'est-il pas de sa faute. Elle écrit à Monsieur Vincent :

*" Dieu seul sait l'état de mon pauvre esprit sur tous les désordres, car il semble que notre bon Dieu veut entièrement nous détruire. Je le mérite, et m'étonne que sa justice diffère tant à être exécutée."*⁹⁴

Les lettres de cette époque montrent sa souffrance car les situations semblent lui échapper. En juin 1647, elle avertit Monsieur Vincent du départ des Soeurs pour Montreuil sur Mer. Elle se sent responsable de ne pas l'avoir suffisamment informé de la date du départ :

*"Nos pauvres Soeurs sont parties ce matin avec grand déplaisir de n'avoir point votre bénédiction."*⁹⁵

De même, quelques jours plus tard, elle écrit du château de Bicêtre où viennent d'être installés les Enfants trouvés. Elle n'a jamais été favorable à l'installation des Enfants à Bicêtre. Elle se reproche d'avoir laissé faire ce transfert : les Soeurs et les Enfants ne vont-ils pas souffrir à cause de sa négligence ?

*"Ce n'est pas sans raison que j'appréhendais le logement de Bicêtre, ces Dames ont dessein de tirer de nos Soeurs l'impossible."*⁹⁶

Louise s'enfonce dans une auto-dépréciation. Un jour, elle va jusqu'à interroger Monsieur Vincent : n'est-elle pas le Jonas qu'il faut jeter à la mer pour ramener le calme dans le navire :

*"Il s'en alla encore hier une de nos Sœurs ... sans dire mot, c'est celle de Saint-Cloud, que veut dire cela ? Il me semble que Dieu nous parle par ces rencontres ou pour détruire l'œuvre ou pour l'affermir. S'il plaît à votre charité ... me dire en toute liberté si je suis le Jonas qu'il faille en tirer."*⁹⁷

Au moment même où Louise de Marillac n'a plus confiance en elle, où son néant semble l'écraser, Dieu l'appelle à se décentrer d'elle-même, à se mettre face à son Amour, à répondre aux besoins pressants des pauvres. En octobre 1648, la guerre civile de la Fronde se durcit. Des barricades s'élèvent dans Paris. Mazarin, le premier ministre, tente d'affamer la capitale par un blocus. En janvier 1649, Monsieur Vincent tente une démarche auprès de Mazarin pour obtenir la paix. Son initiative échoue. Elle est si mal interprétée par tous les partis que Vincent de Paul est obligé de s'exiler dans l'ouest de la France pendant plusieurs mois.

Louise de Marillac se retrouve seule pour faire face à une situation difficile. Le ravitaillement devient chaque jour de plus en plus pénible, alors que les pauvres sont de plus en plus nombreux. Comment leur venir en aide ? Le domaine de Bicêtre est envahi par des soldats qui, peu payés, mal encadrés, ont l'habitude de piller, de violer et tuer pour obtenir ce qu'ils veulent. Louise s'interroge avec angoisse : quelle va être leur attitude face aux enfants, face aux Soeurs ?

Louise est aux prises avec l'urgence et la multiplicité des problèmes. Ses yeux et son coeur sont totalement ouverts aux autres. Lentement et imperceptiblement, une profonde transformation s'effectue en elle. Les pauvres l'amènent à briser le mépris qu'elle avait d'elle-même pour trouver la véritable humilité qui lui permet d'avancer sur la route à la suite du Christ.

*" Vous voulez, ô mon Dieu, m'enseigner le moyen d'avoir votre assistance à mes besoins... Je dois reconnaître la vérité de mon néant et de toutes mes misères pour attirer la grandeur de vos miséricordes."*⁹⁸

Louise a rencontré le regard du Christ crucifié, elle a découvert la Miséricorde de Dieu. Ayant accepté de ne plus se centrer sur sa culpabilité, elle a rencontré l'humilité de Dieu, elle a accueilli son étonnante bonté qui ne se lasse pas de faire confiance .

⁹³ Louise de Marillac aux Soeurs de l'hôpital de Nantes – 8 mai 1647 – Ecrits 195

⁹⁴ Louise de Marillac Vincent de Paul – 24 juin 1647- Ecrits 203

⁹⁵ Louise de Marillac à Vincent de Paul – 26 juin 1647 – Ecrits 204

⁹⁶ Louise de Marillac à Vincent de Paul – juillet 1647 – Ecrits 208

⁹⁷ Louise de Marillac à Vincent de Paul - novembre 1649 – Ecrits 304

⁹⁸ Sur la multiplication des pains au désert - Ecrits 771

"Vous voyez encore quelques faiblesses en moi ... consommez-les, feu ardent du divin amour, et par l'effet de votre grâce, affaiblissez toutes mes passions ... Père Eternel je vous demande cette miséricorde par le dessein que vous avez eu de toute éternité de l'Incarnation de votre Fils." ⁹⁹

A partir de 1650, Louise de Marillac apparaît une toute autre femme, une "femme nouvelle" dirait Saint Paul. En cheminant avec les pauvres sur la route difficile de leur plus grande humanisation, elle a trouvé celle de sa propre sanctification. Elle a accepté de vivre le passage par la mort qui la conduisait vers la vraie vie. Le Christ Ressuscité a pu déployer en elle toute la force de son Amour. Elle peut écrire en toute humilité :

"Ne dédaignez pas, mon Seigneur, la plus infidèle de vos créatures. Je l'espère de votre Amour" ¹⁰⁰

Dans l'un de ses entretiens aux Filles de la Charité, Louise de Marillac parlant de l'esprit qui doit animer les Filles de la Charité, présente comme un résumé de son propre cheminement

"Dans toutes les rencontres pénibles aux sens, nous devons regarder la paternelle bonté de Dieu qui, comme bon Père, permet que nous soyons touchés de sa divine justice, quelquefois pour nous corriger, et quelquefois pour nous témoigner son grand amour, nous faisant part des souffrances pour nous appliquer le mérite de celles de son Fils. Produisons des actes de reconnaissance." ¹⁰¹

Louise de Marillac nous montre que tout éducateur, comme les éduqués, sont des êtres limités. Nul ne peut être bon éducateur s'il n'a pris conscience de ses limites. Elle a aussi compris que l'éducation, la sienne comme celles de ses Soeurs, est comme un grain de blé qui doit mourir pour que puisse paraître l'épi.

"Ce grain contient en sa nature une grande force, tant par sa multiplication que par la qualité qu'elle donne ... je le sèmerai dans la terre de mon cœur, et afin qu'il croisse en sa perfection, je demanderai à mon Dieu qu'il engraisse cette terre de son chaleureux amour et l'arrose du précieux sang de mon Sauveur." ¹⁰²

L'action éducative s'inscrit dans la durée. Il ne faut pas attendre des résultats immédiats. Il faut laisser du temps au temps pour que lève la moisson. Écoutons le conseil que Louise de Marillac donnait aux Soeurs de l'hôpital d'Angers le 8 février 1653 et qui est toujours d'actualité :

"Allez donc courageusement, avançant de moment en moment, en la voie dans laquelle Dieu vous a mise pour aller à Lui" ¹⁰³

BIBLIOGRAPHIE

- Davin J. - Petitcler J. : *Le pari éducatif* - Centurion 1991
Fossion A. : *Repères et enjeux pour l'éducation* - R.M.E. 1988
Lena M. : *L'esprit de l'éducation* - Desclée 1991
Mounier E. : *Le personnalisme* - P.U.F. 1978
Sève A. : *Le goût de la vie* - Centurion 1983
Thévenot X. : *Repères éthiques* - Salvator 1986
Thévenot X. : *Souffrance, Bonheur, Ethique* - Salvator 1990
Thévenot - Joncheray : *Pour une éthique de la pratique éducative* - Desclée 1991
Varillon F. : *Joie de croire, Joie de vivre* - Centurion 1982
Varillon F. : *Vivre le christianisme* - Centurion 1992

⁹⁹ Retraite 1657 - Ecrits 808

¹⁰⁰ Sur le mystère de l'Incarnation - Ecrits 792

¹⁰¹ L'esprit intérieur nécessaire aux Filles de la Charité - Ecrits 814

¹⁰² Le ciel comparé à un grain de sénévé - Ecrits 794

¹⁰³ Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 8 février 1653 - Ecrits 410